

# L'ACTION SYNDICALE



NOVEMBRE 2010



# L'ACTION SYNDICALE

## *Mot du président*

Par *Guy R. Charette*

Voilà que nos deux assemblées pour présenter le projet de la négociation et recevoir les nouvelles demandes sont passées. Nous avons ajusté le projet que vous nous avez mandaté d'aller négocier. Le dépôt du projet devrait se faire le 15 novembre et le début des négociations le lendemain. Félicitations à tous ceux qui se sont déplacés et je remercie les membres pour la bonne tenue lors des assemblées.

## PROJET DE CONVENTION COLLECTIVE 2011

Par *Michel Maisonneuve* 4<sup>e</sup> V.P.  
Membre du comité de négociation



Je suis enfin de retour après plus de cinq mois d'absence.

D'entrée de jeu, j'aimerais juste vous faire part de mes débuts en tant que membre du comité de négociation. Comme vous le savez, nous sommes en place depuis le 2 septembre dernier afin de préparer le projet en vue du renouvellement de la prochaine convention collective. Nous avons décidé collectivement, en tant que comité de négo, de vous présenter le résultat du projet et de recueillir vos demandes en deux assemblées générales spéciales, les 26 et 28 octobre 2010, afin que le taux de participation soit plus élevé.

Quelle a été notre surprise de constater que seulement une centaine de personnes ont participé à chacune des assemblées. Je pense que c'était très important d'y assister. Nous étions là pour préparer notre future convention collective : où étiez-vous? Les demandes qui ont été adoptées lors de ces assemblées peuvent être très déterminantes pour notre prochaine convention collective. Vous avez fait confiance en ceux qui étaient présents. Comme on dit, les absents ont souvent tort.

Que va-t-il falloir faire dans le futur afin de vous inciter à participer en grand nombre ? Faudra-t-il organiser une loterie, ou encore mieux, instaurer un genre de Pizzo comme la mafia sicilienne afin de vous convaincre ? Je ne sais plus... Mais une chose certaine : j'espère que chaque personne fera une réflexion personnelle, car votre appui est primordial.

En espérant compter sur votre présence aux futures assemblées qui seront de plus en plus déterminantes.

Et sur ce, bonne semaine !





# SANTÉ-SÉCURITÉ

Par *Roger Lépine* A.P.

## LA SURDITÉ

*Un problème qui se surmonte*



*Bienvenue aux  
rencontres*

### MIEUX VIVRE AVEC LA SURDITÉ DANS LANAUDIÈRE

Des rencontres conçues pour  
vous

Vous êtes parmi ces personnes  
qui, à cause du bruit au travail,  
ont des difficultés d'audition ?

***On vous reproche de ne pas  
entendre la sonnerie de la porte  
ou du téléphone ?***

Vous êtes la conjointe d'un  
travailleur ou le conjoint d'une  
travailleuse ayant ces difficultés ?

La télé joue à tue-tête et cela  
vous fatigue ?

### Les rencontres MIEUX VIVRE AVEC LA SURDITÉ vous seront utiles

- ❖ On y donne des moyens simples, ayant fait leurs preuves, et qui permettent de maîtriser de nombreuses situations difficiles.
- ❖ Elles offrent l'occasion d'échanger avec d'autres personnes vivant la même chose que vous, de s'encourager mutuellement et de se transmettre des petits trucs efficaces.

### DÉROULEMENT DES RENCONTRES

- ❖ Il s'agit d'une série de 5 rencontres auxquelles participent 5 à 8 travailleurs et travailleuses ainsi que leurs conjointes et conjoints.
- ❖ Ces rencontres se tiennent le jour ou le soir.
- ❖ Celles-ci sont animées par des infirmières en santé au travail. Ces infirmières possèdent toute l'expérience et la formation pour aider les personnes comme vous aux prises avec un problème de santé lié à l'emploi.
- ❖ Une partie de ces rencontres est consacrée à des informations sur la surdité ainsi que sur des moyens et des appareils permettant d'accomplir avec assurance et efficacité plusieurs choses :
  - mieux communiquer entre conjoints et avec l'entourage;
  - contrôler son stress;
  - écouter la télévision (système d'écoute);
  - répondre au téléphone (système d'amplification);
  - écouter et communiquer plus facilement dans diverses situations (prothèse auditive)
- ❖ Une autre partie permet aux participants qui le désirent d'échanger sur ce qu'ils vivent :
  - difficulté de converser dans le bruit;
  - gêne de faire répéter les gens;
  - problème de communication dans le couple et la famille;
  - diminution des sorties.

### DES TÉMOIGNAGES ENCOURAGEANTS

Très satisfaits à la suite des rencontres, des travailleurs et des conjointes ont livré ces témoignages :

*«C'est pas croyable comme c'est merveilleux, maintenant je réponds au téléphone».*

Un travailleur

*«On se sent moins seul, moins à part des autres».*

Un travailleur

*«On se sent plus confiant parce qu'on sait ce qu'on a et pourquoi les choses se passent comme cela... parce qu'on a des moyens».*

Un travailleur retraité

*«Il a une plus grande confiance en lui, il va plus vers les gens. Il est moins dans un monde à part».*

Une conjointe

*«Le fait de s'être rencontrés en groupe montre qu'il n'y a pas que nous qui perdons patience».*

Une conjointe

### POUR INFORMATION ET INSCRIPTION

Il suffit de téléphoner à l'un des deux points de service du CLSC Lamater qui offrent les rencontres pour toute la région de Lanaudière et de demander le service Santé au travail.

Point de service de Joliette :  
(450) 759-5016

Point de service de Mascouche :  
(450) 474-2471

## Hygiène

Suite à plusieurs plaintes des employés sur l'hygiène, nous avons abordé le sujet au CSSE Central que la propreté dans les aires de repos et salles de douches ne respecte pas l'article 165 du règlement santé-sécurité au travail. Le règlement stipule aux points .4. 5. 6 :

- Article 165.4 : être entretenues de façon hygiénique ;
- .5 : être nettoyées et lavées avant chaque quart de travail ou au cours de la première ;  
Moitié de chaque quart de travail ;
- .6 : être désinfectées quotidiennement

Suite à cette demande, Monsieur Robert Verreault, Directeur de l'usine, a décidé d'engager une firme extérieure spécialisée pour l'hygiène. Comme convenu, la compagnie Distinction a débuté le samedi 2 octobre 2010 dernier. La firme a comme mandat de faire l'entretien des bureaux, de la cafétéria centrale, des aires de repos, salle des douches et casiers ainsi que tous les abreuvoirs et douches oculaires fixes, car les douches oculaires portatives sont entretenues par un autre contracteur.

S'il y a d'autres commentaires, vous pouvez me rejoindre à l'extension 387 ou rejoindre votre représentant à la prévention de poste sur tout sujet qui concerne la santé et la sécurité au travail.

\* Aussi, je souhaite *BONNE CHANCE* aux candidats qui se présentent au poste de représentant en santé-sécurité équipe 300.

## RESPONSABLE DU JOURNAL ET SITE WEB

Par *Joël Bergeron* 3<sup>e</sup> V.P.

Vous avez sûrement remarqué dernièrement de nouveaux visages à l'usine. Une trentaine d'employés ont été embauchés depuis le mois de septembre. À nous de les accueillir chaleureusement pour faciliter leur intégration. À titre informatif, la période de probation est de 840 heures donc, 70 jours travaillés. Seules les heures régulières sont comptabilisées. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos délégués ou au bureau syndical.



**Nouveaux salariés  
Octobre 2010**

Il y aura des élections comme RP sur l'équipe 300 suite à la démission de Pascal Goyette. J'aimerais le remercier pour son travail accompli. Je souhaite également bonne chance aux candidats qui se présenteront, dont Stéphane Baillargeon, Luc Fiset et Patrice Langevin.

# ÉTUDES DE TEMPS

Par *Mario Champagne*, Préposé aux études de temps

## Les études de temps ? C'est parti ! Ou presque...

Comme prévu, le processus de formation s'est enclenché le 23 septembre dernier... Pour commencer, j'ai passé deux semaines dans le service du génie industriel. J'y ai rencontré des gens très sympathiques qui ont bien voulu délaissé un instant écran et souris pour me parler de leurs rôles ainsi que des dossiers sur lesquels ils se concentrent. Puis ils ont repris leur souris et m'ont montré, sur l'écran, leurs outils de travail : le BEKIDO, l'analyse de taux, le gentan-i, le MTP, le MPA (ou MMA selon à qui tu parles) ainsi que tout plein d'autres formulaires et générateurs de graphiques qui leur permettent de mesurer les performances, les pertes de temps et de cibler les points à optimiser. Et tout ça s'est répété cinq fois avec des indicateurs différents pour chaque section de l'usine. Il y avait tellement de choses à voir que, c'est pas mélangé, mais quand je suis sorti de là, j'avais les oreilles qui bourdonnaient et un début de mal de tête !

Ensuite, c'a été au tour du service de l'ordonnancement. Les systèmes BOSS et PICS, le TESS... Même affaire !

Mais pourquoi donc se donner tout ce trouble ? Ben, parce que, premièrement, le poste de préposé aux études de temps et mouvement est le seul poste à l'exécutif syndical dont l'obtention est conditionnelle à la réussite d'un examen écrit donné par l'employeur (à la page 12 de la convention, article 2.04 clause B2). Deuxièmement, vu que c'est avec tout ce monde-là que tu auras à travailler, il est primordial que tu comprennes leur façon de regarder l'usine.

En général, le génie industriel tique sur tout ce qui n'est pas une « valeur ajoutée au produit ».

Tu déambules à travers les machines, tu parles avec les opérateurs et, à un moment donné, l'ingénieur t'arrête devant l'enrouleuse du 7/6 et te dit : « Là, tu vois, on pourrait mettre un robot. Le travail serait moins dur et on aurait besoin que d'une personne ». Plus loin, il t'indique que trois postes de transporteurs de semelles pourraient peut-être se combiner en deux. Plus tard, il te montre l'aire de travail des nettoyeurs de moules qui devra subir une réorganisation complète pour que les moules se promènent moins.

La semaine chez les Sururakistes, quant à elle, a été complètement différente...

Là, c'est plutôt tes collègues du plancher qui génèrent le changement. Une fois que tu leur amènes un problème, ils vont vérifier sur les lieux avec les personnes concernées qui formeront ensuite une équipe pour cerner une solution en remplissant un formulaire kaizen et, après, c'est « Silence ! On tourne dans 3, 2, 1... Action ! » Les voilà tous sur le plancher en train de filmer, de photographier et puis, ils s'en retournent pour monter tout ça dans un OTRS, cet outil de formation pertinent qui allie des séquences filmées claires à des instructions rédigées dans un français irréprochable.

C'est tout pour l'instant. Il ne me reste qu'à conclure en vous résumant le concept des études de temps et mouvements par la question suivante : s'il faut deux assembleurs pour assembler deux pneus en deux minutes, combien de pneus dix assembleurs assembleront-ils en dix minutes ?

# 20e CAMPAGNE C'EST NOËL POUR TOUT L'MONDE



Par René Joly, coordonnateur  
De la 20e campagne de « C'est Noël pour tout l'monde »

Avec le temps qui file à toute allure, déjà nous entamons une autre collecte pour venir en aide aux démunis, sachant que nous sommes attendus à bras ouverts, car ils nous l'ont démontré au fil des ans. Nous avons très bien senti que la bouée de sauvetage que nous leur avons lancée depuis le début, ils ne pouvaient la délaissier.

L'an passé, la campagne a franchi une étape très importante depuis qu'elle a débuté, soit celle d'avoir franchi le cap du « *Quart de Million* » réel au final (273 900 \$). Nous démontrons tous ensemble que chacun, chacune, à sa façon, apportons notre contribution et que ça peut prendre des proportions inespérées, voir même inimaginables.

Alors encore une fois cette année, nous vous demandons votre appui, afin de venir garnir les tablettes de ces organismes pour qu'ils puissent redonner à leur tour à une clientèle qui n'a pas eu la chance dont nous avons eue.

Nous savons que nous sommes sollicités de toute part et nous savons aussi que lorsque vient le moment venu vous êtes là, alors supportons cette campagne pour les démunis, car c'est la NÔTRE.

**Début de la campagne** : 20 novembre 2010 au 24 décembre 2010

**Collecte des denrées et jouets** : du 29 novembre 2010 au 13 décembre 2010

## LES ORGANISMES ASSOCIÉS

### ***La Soupière de Joliette***

**Activités** : Offrir des dîners, préparation de repas (cuisine communautaire), dons de paniers de dépannage, préparation de déjeuners, sur place pour des élèves d'une école primaire et autres.



**Leurs besoins** : Don\$ en argent, denrées non périssables.

### ***La Joujouthèque Farfouille Joliette***

**Activités** : Prêt de jeux et jouets à des familles, des organismes, ateliers de bricolage, parents-enfants, soirée cinéma, fêtes d'Halloween, de Noël, etc.



**Leurs besoins** : Don\$ en argent, de jeux et jouets, neufs ou usagés (même brisés, car ils ont besoin de pièces de rechange pour les réparer.)

C'est Noël pour tout l'monde...

N.B. Vous avez de gros sacs ou boîtes et vous ne voulez pas les apporter dans l'usine, vous avez deux (2) choix : soit que vous les apportiez lors du Blitz qui se déroulera dans le stationnement de l'usine ou vous allez les porter directement à la Joujouthèque. Communiquez avec eux pour savoir les heures d'ouverture : tél. : (450) 752-2587.  
C'est Noël pour tout l'monde...

## Le Blitz : On remplit un plein camion



Cette année encore et ce, pour une troisième année consécutive, des représentants du patron et des représentants du syndicat, uniront leurs efforts afin de recueillir vos précieux dons (résultats 2008 et 2009 : 3 100 \$, 1 200 denrées et 200 jouets). La précieuse collecte qui durera deux (2) jours, matin et soir, viendra garnir un peu plus les comptoirs de ces deux (2) organismes.

Surveillez les tableaux et affiches qui indiqueront les dates du Blitz ainsi que les articles à prioriser pour la collecte. *MERCI* pour votre générosité !

Comme une collecte ne se fait pas toute seule, nous aurons, encore cette année, besoin de « Bénévoles Quêteux » pour recevoir les précieux dons, une heure avant chaque quart de travail. La campagne durera trente-cinq (35) jours, matin et soir, ce qui représente environ dix-sept (17) présences par équipe, à deux (2) bénévoles par présence pour chaque heure, cela représente trente-quatre (34) heures environ à se partager pour une bonne cause. Le bon déroulement d'une campagne réside dans le fait que chacun y apporte sa participation et ce sont pour ces raisons que nous entamerons une vingtième campagne.

Donnons-leur la chance de s'accrocher à la bouée que nous avons décidé de leur lancer, n'hésitez pas à contacter un des responsables de votre équipe.

## Merci encore et bonne campagne à tous !

Votre comité organisateur :

René Joly, équipe 100 – 123  
Gaétan Riopel, équipe 200 – 174  
Diane Morin, équipe 300 – 123  
Pierre Gagnon, équipe 400 – 166  
Étienne Baillargeon, bureau

# FRANCISATION

Par *Jean Bourgeois* sec.

Pour faire suite à l'audit de l'Office de la langue française fait dans certain secteur de l'usine, plusieurs points précis comme la communication et l'illustration sont d'un français impeccable.

Remarque d'originalité envers les formateurs avec le logiciel OTRS. Les textes rédigés en français pourraient très bien être présentés aux *Mérites du Français*.

En conclusion, tout le monde se regroupe dans son lieu de travail pour que le français soit la langue habituelle de travail.



# CONDITION FÉMININE

Par *Stéphanie Deslauriers*, responsable de la condition féminine

Lors de ma rencontre avec les filles de l'usine en septembre, plusieurs points ont été mentionnés pour améliorer une ou des situations dans l'usine. J'ai eu une rencontre avec le côté patronal pour discuter de différents problèmes que quelques-unes d'entre vous éprouvaient.

J'assurerai un suivi auprès des femmes concernées au fur et à mesure que les situations évolueront ou seront réglées. Comme on le sait déjà, et ce, partout dans l'usine, cela peut s'avérer quelques fois long avant de pouvoir crier : Victoire. De mon côté, je ne lâche pas et je souhaite que chaque situation rentre dans l'ordre le plus rapidement possible. Je sais que quelques filles n'ont pas été rencontrées lors de ma « tournée » en septembre pour différentes raisons (vacances, maladie, pause, etc.), ce n'est que partie remise. Vous avez à votre disposition, à l'entrée principale, une boîte où vous pouvez me laisser vos suggestions, commentaires, problèmes ou toutes autres demandes. Il me fera plaisir de prendre du temps pour vous si besoin il y a. Et si vous messieurs (oui, oui, vous aussi...) êtes témoins de situations ou avez des commentaires ou suggestions, ne vous gênez pas, vous êtes les bienvenus.

Sur ce, il est temps de penser à préparer nos tartes pour le temps des fêtes... allez messieurs sur le rouleau !!! (Ben pourquoi pas ?)

# FONDATION

Par *Gaétan Riopel*, Représentant Fondation

Le REER *Fondation* s'avère un très bon véhicule de placement puisque le gouvernement provincial remet, pour encore quelques années, un retour d'impôt de 25 % à ceux qui optent pour un tel REER, ce qui totalise 40 % en additionnant le 15 % de retour d'impôt du gouvernement fédéral.

Au mois de septembre 2010, deux nouveaux membres ont reçu leur formation de représentant *Fondation*. Il s'agit de Benoit Riopel (équipe 100) et d'Yves Gagnon (équipe 300). L'équipe de représentants *Fondation* de l'usine est maintenant composée des membres suivants :

- Hélène Cornellier Plouffe, secrétaire du syndicat
- Benoit Riopel, équipe 100
- Gaétan Riopel, équipe 200
- Yves Gagnon, équipe 300
- René Fréchette, équipe 400





# RAPPORT DE GRIEFS



Par *Mario Baillargeon, Patrice Durand et Michel Maisonneuve*

Grief 10-088 Claude Corriveau dept. 112 :  
Surtemps clauses 14.09 et 12.03

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 29 octobre 2010 après avoir avisé Claude car il n'est pas qualifié.

Grief 10-101 Collectif dept. 126 : Surtemps  
clause 3.02

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 22 octobre 2010 et l'employeur huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 10-102 Luc Lafortune dept. 174 :  
Réprimande verbale

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 22 octobre 2010 et la réprimande verbale sera modifiée par une rencontre avec employé.

Grief 10-108 Daniel Granger dept. 133 :  
Réprimande verbale

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 22 octobre 2010 et la réprimande verbale sera modifiée par une rencontre avec employé.

Grief 10-117 Frédéric Marion dept. 145 :  
Réprimande écrite

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 29 octobre 2010 après avoir avisé Frédéric.

Grief 10-119 Chantal Thouin dept. 174 :  
Surtemps clauses 14.09 et 16.09

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 22 octobre 2010 après discussion avec l'employeur.

Grief 10-120 Marcel Bonin dept. 174 :  
Suspension

Ce grief a été référé à l'arbitrage le 5 novembre 2010.

Grief 10-122 Clément Carpentier dept. 174 :  
Surtemps clause 14.09

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 15 octobre 2010 et l'employeur paiera la somme de 324,00\$.

Grief 10-123 Patrick Roy dept. 831 : Surtemps  
clause 14.09

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 22 octobre 2010 et l'employeur paiera la somme de 188,38 \$.

Grief 10-124 Sylvain Boucher dept. 174 : Clause  
8.07

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 15 octobre 2010 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 10-125 Serge Goyette dept. 174 : Clause  
8.07

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 15 octobre 2010 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 10-126 Dominique Allary dept. 174 :  
Clause 8.07

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 15 octobre 2010 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 10-127 Mathieu Degarris dept. 123 :  
Clause 8.16

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 29 octobre 2010 et Mathieu a été transféré le 27 octobre 2010 sur son nouveau poste.

## Griefs...

Grief 10-128 Kevin Lavallée dept. 143 : Clause 8.16

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 22 octobre 2010 et Kevin sera transféré sur l'équipe 300 à compter du 23 octobre 2010.

Grief 10-129 Sylvain Forget dept. 136 :  
Surtemps clause 14.09

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 5 novembre 2010 après discussion avec l'employeur.

Grief 10-130 Georges Rivest dept. 123 :  
Suspension

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 15 octobre 2010 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 10-131 Sylvain Hay dept. 112 : Suspension

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 15 octobre 2010 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 10-132 Patrick Charbonneau dept. 174 :  
Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 29 octobre 2010 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

Grief 10-133 Sylvain Boucher dept. 174 :  
Surtemps clauses 14.09 et 16.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 29 octobre 2010 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

Grief 10-134 Stéphane Veillette dept. 166 :  
Suspension

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 22 octobre 2010 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 10-136 Sylvain Poitras dept. 112 :  
Suspension

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 29 octobre 2010 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 10-137 Patrick Boucher dept. 123 :  
Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 5 novembre 2010 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 10-138 Sylvain Perreault dept. 133 :  
Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 5 novembre 2010 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 10-139 Serge Moreau dept. 174 :  
Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 5 novembre 2010 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 10-0140 STTBJ (CSN) dept. 831 :  
Respecter les politiques

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 5 novembre 2010 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

# DÉCÈS

Nos plus sincères condoléances à M. Ghislain Valois ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son beau-frère.

\*\*\*

N.B. Pour tous ceux et celles qui ont eu un décès dans leurs familles et dont nous n'avons pas été avisés, nous désirons vous souhaiter nos plus sincères condoléances.

## Boycottage du *Journal de Montréal*

### Des appuis de partout

Extrait du Webdo Info (28 octobre 2010)

À peine un peu plus d'une semaine après que la CSN ait lancé le boycottage du *Journal de Montréal*, les appuis à cette campagne sont arrivés rapidement au bureau de la présidente, Claudette Carbonneau : le SISF (comprenant la CSQ, la FIQ, le SFPQ, le SPGQ et l'APTS), les TUAC, la FAE, le syndicat des cols bleus de Montréal et Québec solidaire.



Au lendemain de l'annonce, le Syndicat régional des travailleuses et travailleurs de Clair Foyer (FSSS-CSN) mettait en ligne une page Facebook et quatre jours plus tard plus de 12 000 personnes adhéraient au boycott.

De notre côté, déjà deux conseils centraux – Cœur-du-Québec et Québec-Chaudière-Appalaches – ont pu tenir une assemblée générale et adopter des propositions d'appui.

En 24 heures à peine, près de 1500 personnes se sont rendues sur le site Web de la CSN pour signer la pétition en ligne. Pendant ce temps-là, une autre, format papier, commençait aussi à circuler sur le terrain. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la campagne a pris rapidement son envol.

### Négociation

En même temps que se poursuit la campagne de boycottage, tout est également mis en place pour relancer la négociation. Réunis en assemblée générale, le lundi 25 octobre, les membres du STUM-FNC-CSN ont adopté un cadre de contre-proposition à soumettre à la négociation. Rappelons que le 12 octobre, les membres du STIJM rejetaient à 89,3 % la proposition patronale. Celle-ci comportait la mise à pied de 80 % du personnel, une clause de non-concurrence (en échange d'une indemnité de départ, l'interdiction pendant six (6) mois aux journalistes licenciés de travailler pour *La Presse* ou *Cyberpresse*, de créer d'autres quotidiens francophones dans la région montréalaise et l'obligation de fermer le site Web Ruefrontenac.com) ainsi que d'autres reculs importants dans la convention collective.

Le médiateur a convoqué les parties. C'est afin d'être bien prêt pour cette rencontre que le STIJM a tenu son assemblée générale.

# BONNE RETRAITE

Nous souhaitons une excellente et très longue retraite à :

- M. Jean-Luc Beausoleil : 1<sup>er</sup> octobre 2010
- M. Gaston St-Aubin : 1<sup>er</sup> octobre 2010
- M. Philippe Tremblay : 1<sup>er</sup> octobre 2010
- M. Mario Brunelle : 1<sup>er</sup> décembre 2010
- M. David Fletcher : 1<sup>er</sup> décembre 2010

